



L'Aiguillon

Journal (in) pertinent d'informations de l'agglomération chartreuse

A lire absolument

- ♦ P. 3 : Il était une fois l'Hebdo de Chartres...
- ♦ P. 5 : Où sont les femmes ?
- ♦ P. 7 et 8 : dossier «Mondialisation»

Au CM de Chartres (22 avril)

Les mensonges de l'adjointe et du maire

Le dernier conseil municipal a été l'objet d'une contestation forte de la part du Collectif de Soutien de la Maison Pour Tous du Pont-Neuf. Le président de l'association, Jean-Jacques Baudin, élu de l'opposition, a demandé des explications sur l'absence de subvention pour cette structure et a souligné l'odieuse chantage dont a fait l'objet Dominique François, l'ancien directeur de la MPT : « Démissionnez et nous vous embauchons ! ». La municipalité craint en effet d'être condamnée à payer les indemnités de licenciement des salariés de l'ex-Office Chartrain de la Jeunesse et des Loisirs (dont j'ai eu la présidence en 2001 et 2002), suite à la décision du maire d'arrêter les subventions, en accord avec la dernière présidente, l'adjointe UMP Sophie Le Clainche.

Pour mémoire, l'OCJL servait à diffuser une politique sociale uniforme sur la ville de Chartres et salariait une grande partie du personnel des maisons de quartier. A entendre Karine Dorange, l'adjointe nouvellement en charge du dossier, il n'est pas possible d'embaucher quelqu'un qui a touché des indemnités. Mensonge ! Il faudrait donc éviter à la mairie de payer ce qu'elle doit ? Et, par voie de conséquence, s'abstenir de prétendre à ce que prévoit la convention collective des structures d'animation en cas de licenciement économique ?

Mais où vivent ces gens qui gouvernent la Ville ? De plus, aux dires de Madame Dorange, la MPT ne peut plus prétendre à obtenir des subventions parce que ses comptes ne sont pas transmis à la municipalité. Mensonge encore ! Les associations de quartier ont toujours admis des élus municipaux en leur sein. Où sont donc passés les représentants de droit qui siégeaient au Pont-Neuf ? N'ont-ils pas collaboré à la

gestion de la Maison ? Cerise sur le gâteau : l'adjointe déclare en public que cette Maison a toujours bien travaillé alors que la mise à mort est prononcée. Excusez du peu, il faut un sacré aplomb pour oser le dire ! Tout cela n'est qu'une mascarade. Le Pont-Neuf était la dernière sur la liste. Après St-Chéron (présidée par mes soins pendant 13 ans), Bel Air, Beaulieu, la Madeleine, Rechèvres et même les Hauts de Chartres, cette municipalité se fiche éperdument des gens des quartiers. Il n'y a plus que le centre ville qui compte

avec le projet pharaonique que l'on connaît. Cette même adjointe ose encore dire que toutes les structures fonctionnent (sic) alors que les enfants ne fréquentent plus leurs centres, alors que les prix sont devenus exorbitants. Continuez à mentir madame l'adjointe, monsieur le maire, les électeurs ne sont pas dupes.

Gildas Lahalle



Notre premier procès

La trouille nous étirent

L'association *Énergies Citoyennes* est assignée en justice pour diffamation. A cause d'un article publié dans *L'Aiguillon* 39, racontant un fait divers survenu le 3 février dernier rue Daniel-Boutet à Chartres. Sur la foi irréfutable de deux témoignages directs de la scène, lesquels ont été consignés dans une déclaration de main courante au commissariat de Chartres, nous avions écrit qu'un collaborateur du député-maire de Chartres, candidat aux régionales sur la liste UMP, aurait violé une riveraine (parce qu'elle aurait tenté de détériorer sa voiture en stationnement irrégulier) ; une dame qu'il aurait projetée à terre, dont la tête aurait heurté violemment le sol et qui aurait été assommée et ensanglantée.

Malgré toutes les précautions d'usage (présentation des deux thèses, emploi du conditionnel et non divulgation des identités des acteurs), monsieur Vincent Gouache s'est reconnu en agresseur. Il estime que son honneur a été bafoué, nous réclame 4.500 € de dommages et intérêts, en affirmant que son rôle, ce jour, a consisté uniquement à porter assistance à une personne en détresse...

Pourtant, ce qui frappe le plus dans l'argumentaire du plaignant, c'est sa charge contre la dame « fragile », décrite comme une calamité dans le quartier. Comme pour justifier une action de salubrité publique. Sauf que s'en prendre à une telle personne est une circonstance aggravante. «Nos» témoins confirmeront leurs dires lors du procès. C'est dire si la trouille nous étirent...

Lettre ouverte à Jacques Morland

Il y a un an, L'Aiguillon dévoilait le scandale du Lucé Info...

Monsieur le Maire de Lucé, dans quelques semaines, vous allez devoir vous expliquer publiquement dans deux affaires de prise illégale d'intérêt, l'une à propos du magazine municipal *Lucé Info*, l'autre concernant la vente à la ville de Lucé de votre propriété immobilière de l'avenue du maréchal Leclerc. L'on sait déjà que vous

allez invoquer les mauvais conseils de votre entourage professionnel, reporter sur lui la responsabilité de vos méfaits et plaider non coupable.

- Non coupable d'avoir utilisé une société écran, la SARL Burostyl (dont le gérant est l'un de vos amis d'affaires), pour cacher la fabrication, entre 2001 et 2003, de la revue municipale *Lucé Info* par l'Imprimerie de l'Indre à Argenton-sur-Creuse, à cette époque propriété de votre famille et présidée par votre fille Edwige.

- Non coupable d'avoir occupé jusqu'en avril 2003 un emploi fictif de conseiller technique dans cette entreprise, avant d'en être licencié économique pour toucher des indemnités.

- Non coupable d'avoir très récemment tué cette entreprise, à cause de votre incompétence et aussi de la fuite des capitaux vers le Luxembourg que vous avez orchestrée grâce à la société anonyme 2000+, laquelle vous a permis de vous enrichir grassement sur le dos des salariés et de circuler longtemps dans les rues de Lucé à bord de limousines immatriculées dans le Grand-Duché.

- Non coupable d'avoir ensuite choisi (à l'automne 2003) l'imprimerie Chauveau, installée au Coudray, pour imprimer *Lucé Info* alors que la relation entre Edwige et le fils Chauveau est avérée.

- Non coupable d'avoir hypothéqué l'avenir professionnel de votre fille en l'embarquant dans des chemins présumés délictueux.

- Non coupable d'ignorer complètement la loi qui interdit à un maire de vendre ses biens personnels à la commune dont il a la gestion.

Bon sang que les Lucéens peuvent s'en vouloir de vous avoir désigné pour les représenter pendant six ans ! Il va sans dire que, pour les épreuves qui vous attendent, *L'Aiguillon* ne vous souhaite pas bonne chance, seulement un bon anniversaire...

Pourquoi vous ne voterez pas George Lemoine comme... tête de liste municipale en 2007

- Parce que dans trois ans, il aura 73 ans et passé les 34 dernières années de sa vie à accumuler des mandats municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, sans interruption ; parce qu'il a obtenu son premier mandat (de conseiller général) en 1973 et que sa présence au conseil municipal de Chartres remonte à 1975.

- Parce qu'à plusieurs reprises, la loi limitant le cumul des mandats l'a obligé à réfréner son appétit boulimique pour les mandats électo-



raux, et à démissionner : du Conseil Général en 1988, de son mandat de maire de Chartres et du Conseil Régional en 1998.

- Parce que la défaite de la gauche chartreuse en 2001 lui incombe essentiellement, à cause de l'usure de son pouvoir municipal pendant 21 ans (1977-1998).

- Parce que le bilan de son action municipale a cessé d'être positif avec le terme de son 2ème mandat (1983-1989).

- Parce qu'au cours de son 3ème mandat (1989-1995), la situation financière de la Ville s'est brusquement dégradée, en raison d'un laxisme budgétaire inadmissible qui a produit un endettement colossal ; parce que la Chambre Régionale des Comptes lui a alors adressé un sévère avertissement et la préfecture imposé une tutelle humiliante.

- Parce qu'en conséquence, son 4ème mandat de maire (qu'il a abandonné opportunément en janvier 1998 à son 1er adjoint Jean-Louis Guil-

lain, au moment où l'endettement dépassait les 400 millions de francs) s'est logiquement résumé en une politique de restrictions et de hausse énorme de la fiscalité locale, afin de boucher les trous...

- Parce qu'au cours des 3ème et 4ème mandats, il a divisé pour mieux régner sur son camp, rompu avec les communistes, ignoré la gauche alternative et écologiste, exclu évidemment l'association *Énergies Citoyennes* (fondée en février 2000) de son cercle d'intérêt et, en interne, cassé la dynamique du renouvellement des cadres au sein du PS local en le transformant d'abord en une foire d'empoigne, ensuite en un espace replié sur lui-même.

- Parce que l'union de la gauche chartreuse s'est faite sur son nom pour la dernière fois en ...1989.

- Parce que certains, en le faisant passer pour « l'homme providentiel », oublient que cette expression n'est pas une référence de gauche, ni démocratique.

- Parce qu'il a décidé de ne plus faire partie du groupe de gauche au Conseil Général ; parce qu'il ne participe pas aux réunions de l'opposition municipale.

- Parce qu'il avait dit à la veille des élections municipales de 1995 : « C'est mon dernier combat municipal » (in *L'Echo Républicain* du 17 mai) ; parce que seuls les hommes publics qui tiennent leurs promesses sont dignes de confiance.

- Parce que, pour paraphraser la socialiste Maryvonne Radix interviewée en mars 1994 par *L'Echo Républicain* : « Un homme politique doit savoir préparer la relève, travailler en équipe. Georges Lemoine est trop autoritaire, trop solitaire ».

- Parce que son ambition politique est uniquement revancharde, sans programme d'avenir.

- Parce qu'en se déclarant aujourd'hui, il sert les intérêts de Gorges en divisant l'opposition.

- Parce que la relève à gauche est là...

Gérard Leray

L'Association des Psychologues d'Eure-et-Loir
Region Centre

FAMILLES, JE VOUS HAÏME

Festival de films
AUX ENFANTS DU PARADIS

A CHARTRES
les 7-8-9
et 14-15-16 mai 2004

Rencontres
Débats

7 films autour du thème



Exception jipégienne.

Quand il devient maire en 2001, JPG s'affiche droit dans ses bottes. Aux employés municipaux chartrains qui lui demandent un service (de formation) pour leur enfant, il répond invariablement que « l'endettement catastrophique de la Ville de Chartres (l')oblige à beaucoup de rigueur, il en va des impôts des Chartrains présents et à venir ». Il se justifie encore en dénonçant un système de formation - mis en place avant lui -, qui « était devenu au fil des années le prétexte à l'embauche discrète des enfants et des parentèles d'un personnel municipal déjà nombreux ». Et de conclure par un flamboyant : « Refusant par principe tout népotisme... »... Néanmoins, en éminent scientifique, JPG sait mieux que quiconque qu'il y a toujours des exceptions au principe. La preuve avec sa fille Mélanie...

Hémorragie. En trois ans, plus d'une centaine de personnels municipaux chartrains sont partis. A cause de la détérioration de leurs conditions de travail, de la rupture du climat de confiance entre les élus et les employés, de la suspicion régnant dans les services, des pressions politiques... Du coup, les gens se

sauvent, des flics municipaux aux responsables des directions. La réputation négative de la Ville fait tache d'huile bien au-delà de la région Centre. Plus personne ne veut venir bosser à Chartres ! Pour colmater les brèches, JPG en est réduit à seulement recruter des personnels contractuels, non statutaires, qui coûtent la peau des fesses, parce qu'ils correspondent à des emplois qualifiés du privé. En dépit de



Depuis que son ordinateur a lu tout Lao-Tseu, JPG n'est plus du tout le même !

la baisse des effectifs, jamais les frais de personnels n'ont été aussi énormes. Merci qui ? Merci JPG !

Mais où sont-ils ? Les élections cantonales et régionales sont terminées. Les militants des partis et leurs candidats qui avaient labouré les marchés pendant des semaines jusqu'au 28 mars se font aujourd'hui très rares. Vous aviez remarqué ? Heureusement que les européennes arrivent...

Placards dorés. Remaniements chez les adjoints municipaux chartrains. Sauf qu'on

ne change pas une équipe qui perd. Heureuse Françoise Ferronnière, grillée auprès des commerçants, des artisans et des professions libérales, qui se voit offrir une belle planque dans le système gorgien, seulement synonyme d'indemnités, celle de la « démocratie locale » (sic), de la « citoyenneté » (sic encore) et de l'« accueil des nouveaux Chartrains ». Sophie Le Clainche, carbonisée auprès de la jeunesse et des maisons de quartier, retourne en enfer en héritant des premières attributions de la précédente. Elle adore le contact avec les commerçants non sédentaires (lire Ma, Ta, Sa, en page 2)... Quant à Karine Dorange, le sport chartrain lui laissait tellement de temps libre qu'elle a convaincu son gourou de lui refiler aussi les activités de jeunesse...

JPG est de retour ! Quand JPG s'en va deux semaines en avril sur les traces d'Emiliano Zapata, ça se remarque : la Vel Satis municipale stationne sagement sur son emplacement réservé dans l'enceinte de la mairie. Quand notre revient à Chartres, il recommence à se garer en violation du code de la route, sur le carrefour des Halles, devant la porte de ce qui ressemble à un garage automobile. JPG fait croire que c'est le sien (grâce à la complaisance du voisin propriétaire),

alors que le local abrite en réalité l'arrière boutique d'une boulangerie bien connue...

L'alchimiste. Le 2 avril, Georges Lemoine a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et Sports « parce qu'il a beaucoup fait pour le sport ». La seule question qui vaille : sur une échelle sportive, que représente « l'effort » de l'élu accordant les subventions municipales par rapport à l'investissement de ces centaines de bénévoles euréliens, simplement en quête de bonheurs partagés, qui crapahutent sur les terrains de sport, par tous les temps, pour entraîner et encadrer des jeunes et qui, au bout de deux décennies peut-être, se voient attribuer la médaille de bronze ?

Record à battre. Avant le renouvellement de 2004, Jacques Dussoutour et Georges Lemoine étaient les deux plus anciens élus du Conseil Général d'Eure-et-Loir, depuis 1973. Le conseiller de la Ferté-Vidame vient de prendre une retraite exemplaire, pas celui de Chartres Sud-Est qui a annoncé qu'il serait candidat à sa succession en 2007. Ce grand spécialiste de la Mémoire lorgnerait sur le record

de longévité à gauche détenu par Maurice Viollette (56 ans, entre 1904 et 1960). La route est encore longue mais c'est le prix à payer pour passer à la postérité...

La relève. Au début du printemps, Françoise Vallet, conseillère municipale d'opposition, a été élue présidente de l'association Réagir pour Chartres. Elle succède à Pascal Ory, qui avait fondé l'asso au lendemain de sa défaite municipale de 2001, et qui confirme ainsi son retrait de la vie politique locale. Avec Chantal Vignet, présidente d'Énergies Citoyennes, et Françoise Vallet, présidente de Réagir, les nouvelles fondations de la gauche chartraine se mettent en place...

Injustice. Et un ennemi de plus pour JPG : Sarkozy, le nouveau ministre des Finances qui, dans sa politique de rigueur budgétaire, condamne pratiquement le projet gorgien de construction d'une cité judiciaire sur le site de l'ancien collège Marceau...

Prix fort. JPG veut acheter tous les terrains autour du cinéma Les Enfants du Paradis afin de concrétiser son

projet de multiplexe. La clinique vétérinaire, qui jouxte le site, se frotte les mains : les enchères vont monter très haut.

Vertige. Fin avril, on n'a pas vu beaucoup de Tarzan en l'air pour s'opposer à l'abatage des arbres sur le boulevard Chasles, dans le cadre des travaux du parking Cœur de Ville.

Bilan. JPG entame son 23^{ème} mois de député de la circonscription de Chartres. Ouf, bientôt plus que trois ans à tirer ! En plus, Chartrains, vous avez pu noter que « Votre » député ne se presse pas pour faire un premier bilan de « Son » action législative...

Bouygues arrive ! Il y a gratteur de terre et gratteur de terre. Celui qui utilise le pinceau pour retrouver la mémoire des hommes et celui qui bâtit des sarcophages à coups de bulldozers et de milliers de tonnes de béton. La société Della Verra, filiale de Bouygues, est impatiente de prendre la place de l'archéologue...

Not' pauvre' maire. Mais qu'ont-ils tous à s'acharner sur not' pauvre' maire de Chartres ? Comme si la défaite des régionales et des cantonales n'avait pas suffi, voilà maintenant que le SRPJ d'Orléans est sollicité par le procureur de la république auprès du tribunal de grande instance de Chartres afin d'enquêter sur les conditions d'embauche de sa fille Mélanie (qui est très belle) à la société d'économie mixte Chartexpo, dont il est, comme par hasard, le président...



CM de Chartres 22/04/04

Prozac* contre Maxiton**

Ma parole, on nous les a changés, c'est plus les mêmes, on ne les reconnaît plus ! JPG a été d'une courtoisie remarquable à l'égard de Lemoine. Lemoine, quant à lui, s'est montré très disert, n'a pas dormi, est resté jusqu'à la fin, aimable envers son successeur, allant même jusqu'à se fendre de compliments. Ils étaient trop touchants, les frères ennemis d'hier, dans leur duo. Ont-ils signé un armistice sans rien nous dire ? Ou alors, ils nous ont fait le coup de la commémoration du centenaire de l'Entente Cordiale (mais sans les chapeaux de Bernadette et de la Gracious Queen, ça manque un peu de panache). Ou alors, ils avaient repéré la présence dans le public d'une journaliste du *Nouvel Obs* qui publiera un dossier sur Chartres en juin...



Pour ce qui est de l'avenir des autres bibliothèques, je ne résiste pas à l'envie de citer notre édile. Se voulant rassurant sur l'avenir de la bibliothèque de la Madeleine, il a affirmé : « C'est les usagers qui jugeront. La bibliothèque, c'est comme une série de casseroles. Quand on en achète une neuve, on n'a plus envie d'utiliser les vieilles ». Il n'a pas perdu l'art de la formule ! La sagesse populaire affirme pourtant que c'est dans les vieux chaudrons qu'on fait la meilleure soupe, si je peux me permettre de filer la métaphore...

A l'arrivée, la séance a été remarquablement courte, avec un nombre tout aussi remarquable d'absents, perturbée à la fin par une altercation assez violente, semble-t-il, entre un facho qui s'en est pris à un gauchiste en le traitant de facho : le monde à l'envers d'un bout à l'autre du Conseil : j'ai rien compris au film.

Élisabeth Calu

*Prozac : un calmant nerveux très utilisé
**Maxiton : un stimulant du système nerveux

Faut-il être sévère ?

Solide comité d'accueil pour le CM de Chartres du 22 avril : un régiment de CRS, une brigade canine, un bataillon de DCA, plus des obstacles antichars un peu partout. Ça n'a pas suffi : une soixantaine d'agitateurs ont pu, déguisés en simple public, s'infiltrer dans la salle et perturber le déroulement du conseil par l'exhibition de slogans provocants et des applaudissements outranciers. Faudra-t-il, pour éviter ces débordements regrettables, recourir à des mesures complémentaires : déshabiller, ligoter et bâillonner le public ? Non, bien sûr, interdisons lui tout simplement l'accès ! La plaie des séances publiques, c'est lui !

Voilà le 3^{ème} numéro consécutif de *Votre Ville* marqué par l'absence d'éditorial de notre guide suprême. Ses analyses fines d'un libéralisme pur et dur appliqué à la gestion locale nous manquent beaucoup. Le dossier du n° 29 est consacré au patrimoine restauré. Du moment que ces restaurations ne ruinent pas la ville... A ce propos, j'ai noté que Rose et Lafèche, pour la première fois, sont en désaccord idéologique. Rose serait favorable à un libéralisme sans concession puisqu'elle verrait bien une station de sports d'hiver dans la cathédrale, ce qui horrifie ce pauvre Lafèche qui, lui, est partisan d'une mise en valeur respectueuse du patrimoine. Voilà un débat théorique qui va nous tenir en haleine les mois à venir.

Page 11. Les agents vacataires du service Voie publique.

Daniel Guéret fait montre de beaucoup d'humilité et de lucidité. « Votre travail est ingrat, mal payé... ». Doux euphémisme. « ... mais je ne désespère pas de faire évoluer votre statut dans les années à venir ». Autrement dit, je pense que la situation actuelle de ces vacataires risque de durer longtemps. Je m'étonne : notre adjoint à la sécurité découvre, au bout de trois ans d'exercice, que « Vous êtes très mal équipés, surtout quand il pleut ». En attendant ces jours meilleurs que même la voyante la plus exercée ne saurait dater, nos agents vacataires du service Voie publique auront goûté à un petit déjeuner de VIP dans la magnifique salle à manger de l'hôtel de ville équipée de mobiliers réalisés sur mesure par les ateliers municipaux. C'est toujours ça de pris, et puis ils auront pu constater à cette occasion que, si pour leur acheter des équipements adaptés l'argent manque, il convient de ne pas généraliser.

Page 16. Sophie le Clainche à l'écoute des commerçants.

Si l'on en croit l'adjointe, entre la Ville et les commerçants, la communication serait rétablie. Bonjour la désinformation... *Votre Ville* : « En collaboration avec Mme Darmigny et M. Lecomte, nous avons décidé... ». Un commerçant non sédentaire à *La République du Centre* : « On a su qu'il y avait cette réunion par le bouche à oreille, pas par la bouche de notre soi-disant représentant, Gérard Lecomte, qui s'est autoproclamé notre porte-parole ». Plus loin, le journal cite un autre commerçant : « On se moque de nous, voilà ce que je pense ! ». *Votre Ville* : « Le samedi matin, ces commerçants pourront s'installer sur la place et dans la rue de la Poissonnerie ». *La République* : « Seul Gérard Lecomte est venu lire (ndlr : aux commerçants) la liste des quatre commerçants autorisés à déballer le 17 avril, premier jour du nouveau marché. Mais les autres, furieux, ont promis d'y être aussi ». « Si c'est pas tout le monde, ce sera personne ! ont-ils prévenu ». Quant à la dernière partie de l'interview, « L'adhésion très forte au réaménagement urbain Cœur de Ville » est démentie en grande



Page 19. Le Tour de France d'en haut.

partie par *La République* du 8 avril : « Les travaux ne facilitent pas la vie du commerce en ville ». « Certains accusent le chantier Cœur de Ville d'avoir fait fermer des boutiques ». « Il faudra beaucoup de persuasion (...) pour convaincre les Chartrains que le nouveau Cœur de Ville est un formidable atout pour le commerce local... »

Page 22. Une 3^{ème} baisse consécutive des impôts. Sur 130 communes françaises comptant entre 20.000 et 100.000 habitants, seule une petite dizaine va baisser sa fiscalité dont Chartres évidemment. On devrait se réjouir mais finalement on s'en moque car cela ne changera rien à la vie quotidienne de l'immense majorité des Chartrains. Et en plus on n'y croit pas. Affirmer multiplier les investissements, tout en diminuant l'endettement et en réduisant la fiscalité, ce n'est plus de l'économie, c'est de l'alchimie. Aurait-on trouvé la pierre philosophale dans les fouilles archéologiques de la place des Epars ?

Page 29. Ville - bars de nuit : signature d'une charte. « Il faut s'organiser pour faire la fête sans gêner les habitants de la ville » déclare JPG. Bonne idée mais c'est aussi facile à réaliser que gagner les 24 Heures du Mans en voiture à pédales.

Page 31. La police municipale recrute. Qui nous expliquera pourquoi tant de policiers recrutés et formés par la ville de Chartres ont choisi de servir dans d'autres municipalités ? La soupe n'est peut-être pas bonne ?

Page 39. Tir à l'arc : l'essayer c'est l'adopter. Pourquoi ne pas avoir donné la parole à Lafèche ? A-t-on eu peur qu'il rate sa cible ?

Musenpeine



Quel bilan des élections cantonales et régionales ?

Le 21 avril 2002, la France disait non à la politique socialo-libérale du gouvernement Jospin. Le 28 mars 2004, les Français disent non à la politique de droite néolibérale du gouvernement Raffarin-Seillière. Quels enseignements faut-il en tirer ?

On s'attendait à une abstention massive. Nous étions inquiets et sceptiques. Au lieu de cela, la mobilisation des électeurs a été forte. Aujourd'hui, l'horizon est moins bouché.

- Les régions sont condamnées à réussir : si elles ne mettent rien en place dans les trois ans qui viennent, ce sur-saut risque d'aboutir à un échec.

- On ne change pas une équipe gouvernementale qui perd : il est choquant que les candidats battus se retrouvent au gouvernement. De quoi dégoûter les électeurs, surtout les jeunes. Le Medef dicte sa politique au gouvernement, celui des riches. Des militants d'extrême gauche évoquent un troisième tour social pour sanctionner le gouvernement qui dit que ce n'est pas la rue qui gouverne.

- Quelle union ? Il y a eu union de la gauche sur un vote sanction : on n'a fait qu'un tout petit bout de chemin ensemble. On ne peut pas se satisfaire indéfiniment du vote socialiste « utile ». Il faut prendre en compte les idées des uns et des autres. Les candidats PS n'ont pas donné de réponse claire sur l'alternative au libéralisme. Union ne signifie pas pensée unique ; gare à l'hégémonie façon UMP ! On peut comparer deux types d'union : celle de l'UMP et de l'UDF au 2^{ème} tour, qui prend les électeurs pour des cons, celle des Verts et du PS dès le premier tour, qui laisse plus de part à l'expression des différences.

- Objectif 2007, ça commence en 2004 ! Si nous voulons renverser le pouvoir local de droite, cela ne peut se faire qu'autour d'un projet construit ensemble. On est plus intelligents à plusieurs, même si c'est plus long de construire à plusieurs que tout

seul. Dans une gauche en quête de pouvoir, il faut faire cohabiter partis et associations. Celles-ci sont des laboratoires de recherche et d'idées. Ces deux mondes doivent apprendre à vivre ensemble, en dépit du choc générationnel entre l'ancienne et la nouvelle génération, des inimitiés, voire des haines. Par ailleurs, il est dommage de ne pas retrouver toute la gauche dans les luttes et les actions solidaires au quotidien, par exemple, en faveur des « sans papiers » (une cause pas très porteuse électoralement...).

- Que propose la gauche ? Un militant Lutte Ouvrière : « Les gens sont inquiets, chômage, coût de la vie, précarité, comment inverser cette tendance ? On souhaite un troisième tour social, nous, on ne parle que de 2007. Dès maintenant, les attaques continuent contre les travailleurs. Hollande ne veut pas d'un troisième tour social. La majorité de la population n'a pas le temps d'attendre. Les entreprises ferment, licencient, il faut recréer de l'espoir. Le vote a été avant tout un vote de rejet. Il faut faire des propositions concrètes. Il faut organiser la résistance, être là dans les luttes. Les régions vont être chargées de la politique sociale, que propose la gauche ? »

- Il y a du boulot ! Ce qu'a pu envisager et réaliser le Conseil National de la Résistance dans la France exsangue de la Libération, nous devons pouvoir le faire aujourd'hui. La Résistance doit être un modèle, par la diversité de ses composantes déjà. Inventer, trouver les moyens sans le gouvernement. Les fondamentaux : emploi, équilibre des comptes sociaux, formation, école, « sécu », bataille pour les exclus partout où il n'y a pas égalité des chances ni accès à la citoyenneté. Quelle place pour les chômeurs dans la société ? La représentativité sociale ne doit pas être accaparée. Il faudra choisir celles et ceux qui traduisent le mieux la volonté populaire.

Il y a de l'espoir, beaucoup d'espoir et du boulot, beaucoup de boulot !!!

Élisabeth Calu

Quand les quartiers chartrains se rebiffent...

Retour sur les régionales à Chartres. Les scores les plus minables enregistrés au 2^{ème} tour par la liste Vinçon/Guérét l'ont été dans les quartiers périphériques populaires, victimes de la politique de la terre brûlée pratiquée par JPG depuis trois ans.

Aux Bas-Menus, où Gorges cherche à vendre tout le logement social, l'union UMP/UDF a obtenu 14,2% des voix contre 64,7% à la gauche.

A la Madeleine, où l'existence de la bibliothèque du Forum est menacée par le projet gorgien de médiathèque en centre ville, les deux bureaux de vote (Forum 1 et Forum 2) ont fait exploser les scores de la gauche (70,8 et 64,9%) et ont écrabouillé la droite (14,4 et 15,4%).

A Beaulieu, sous le coup de la restructuration urbanistique, la sanction a été identique : l'école Jean Guehenno a voté à 67,8% pour Sapin et seulement à 26,5% pour Vinçon.

A Bel Air, orphelin après l'assassinat de son Centre Social, l'écart est édifiant : 60,4 contre 26,3% ; à St-Chéron, même sanction : 62,6 contre 27,8%. A Rechèvres, itou : 57,9 contre 26,5%.

Et même dans le quartier des Hauts de Chartres, pourtant caressé dans le sens du poil par la municipalité de droite, les électeurs ont transformé leur bulletin de vote en autant de bombes à retardement pour 2007 : 58,9 contre 23,2%.

Pat Hachou

JPG, l'impérieux stratège...



Les fachos des campagnes

24 des 403 communes d'Eure-et-Loir ont accordé plus de 30% des voix à la liste Front National (Verdon) pour le 2^{ème} tour des élections régionales. 24 communes rurales microscopiques qui cultivent à ciel ouvert une expression basée sur le rejet des idéaux démocratiques. C'est d'autant plus effrayant qu'elles n'ont jamais été confrontées aux problèmes d'insécurité et d'immigration, le fonds de commerce du FN.

La palme du vote « facho » revient à la commune de Rohaire (41,3%, canton de la Ferté-Vidame). Viennent ensuite Jaudrais (36,4%, Senonches), Flacey (35,8%, Bonneval), Poinville (35,3%, Janville), Escorpain (33,3%, Brezolles), Boullay-les-Deux-Eglises (33,1%, Châteauneuf), Meaucé (32,9%, La Loupe), Coudreceau (32,6%, Thiron), Ormoy (32,3%, Nogent-le-Roi), Puisseux (32,1%, Châteauneuf), Saulnières (31,9%, Dreux Ouest), Boisgasson (31,9%, Cloyes), Montigny-sur-Avre (31,3%, Brezolles), Santilly (31,3%, Janville), Guilleville (31%, Janville), Auteuil (30,9%, Cloyes), Pézy (30,9%, Voves), Mottereau (30,8%, Brou), Bouville (30,6%, Bonneval), Sorel-Moussel (30,5%, Anet), Cernay (30,4%, Illiers), Fessanvilliers-Mattanvilliers (30,4%, Brezolles), Lumeau (30,4%, Orgères) et Le Boullay-Mivoye (30,2%, Nogent-le-Roi).

Heureusement, il y a des communes rurales qui résistent encore. Le 28 mars, celles qui ont sauvé l'honneur de la démocratie s'appellent Mézières-aux-Perches (1 voix au FN, canton de Brou), Revercourt (2 voix, Brezolles) et Villebon (4 voix, Courville).

Yvon Laivret

Il était une fois L'Hebdo de Chartres...

Il était une fois L'Hebdo de Chartres. Tout nouveau, tout beau. Plein de couleurs, d'infos, de culture, de photos. Un beau bébé coloré qui naît un jour de novembre 2002, dans les kiosques de Chartres et des environs. Moins de deux ans après, L'Hebdo est mort après beaucoup de luttes pour le maintenir en vie. Quatre mois après la parution de son dernier numéro,

Il était une fois... des journalistes désireux de monter un journal indépendant, original, sans prétention pour autant. Quelques mots pour résumer cette aventure : passion, envie, naïveté et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'énergie. Une équipe rédactionnelle réduite à quatre personnes (Richard Pizzol, rédacteur en chef et gérant, Sophie Lenfant, Pascaline Pavard et Nataly Quémerais) et quelques correspondants locaux. Tous quatre sont des anciens de L'Echo et/ou de La Rep' qui ont envie de parler de la vie locale autrement. Comme la majorité des journalistes, ils privilégient l'objectivité de l'information : rendre compte, analyser, donner la parole sans prendre parti. L'Hebdo n'était ni L'Aiguillon, encore moins Votre Ville...

Et pourtant, ce fut l'un des reproches majeurs que certains lui adressèrent dès sa naissance. Pour diverses raisons, L'Hebdo a été étiqueté « journal de la mairie » donc à droite, donc pro-Gorges. Soupçons et accusations sans fondement que les journalistes ont eu du mal à combattre. Parce qu'ils avaient autre chose à faire. Parce qu'un journal monté sans capitaux, sans grand groupe de presse derrière lui, sans publicité de lancement, sans aucune trésorerie ne peut compter que sur son travail pour faire ses preuves.

Et ils ont travaillé comme des dingues, uniquement occupés à livrer chaque semaine un canard attractif, plaisant, le plus complet possible, tout en étant conscients de leurs lacunes, surtout dues au manque de temps et de moyens. Peu à peu, acheter L'Hebdo est devenu une habitude. Les gens étaient séduits par le format, la couleur, les photos, la qualité du papier, la maquette, la large place accordée à la culture... Avec le recul, ceux qui l'ont fait exister ne regretteront rien. Ni de s'être investis à fond, ni d'y avoir cru. Ils pensent avoir créé un bon produit, reconnu, apprécié par les lecteurs et les annonceurs. Le journal en tant que tel n'est pas la cause de son échec.

Et si ces journalistes ont péché, c'est par

excès d'enthousiasme et par méconnaissance du monde de l'entreprise. Les paramètres qui ont fait capoter l'affaire sont extérieurs : économiques, humains et politiques. La passion seule ne suffit pas et aucun d'entre eux n'avait d'expérience de la gestion. Ils connaissaient leur métier mais ont manqué de conseils, d'aide de professionnels, navigué à vue. Et le seul des trois associés à posséder cette expérience ne leur en a pas fait profiter. A la fois rédacteur en chef et gérant, Richard Pizzol s'est débrouillé seul pour trouver de la pub, obtenir l'agrément préfectoral pour les annonces légales, décrocher des partenariats. L'argent est rentré mais pas assez pour faire face à toutes les dépenses (impression, salaires, mise en page, loyer...).

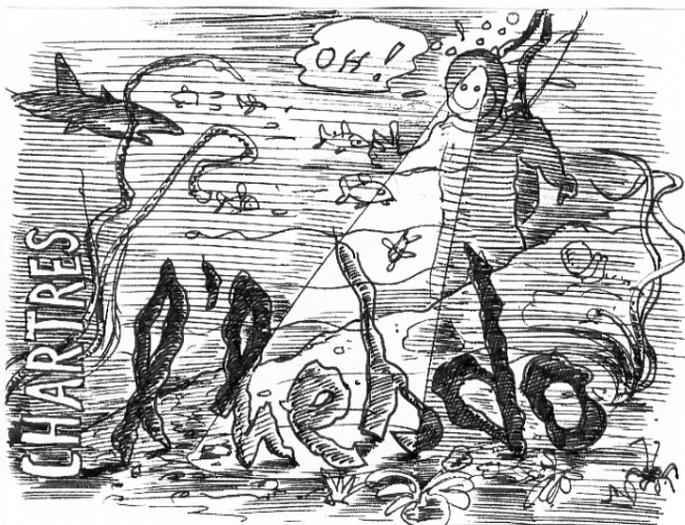
Un an après son lancement, il aurait certainement fallu recapitaliser le journal, injecter de l'argent extérieur pour lui donner un nouvel essor et consolider les bases très fragiles. Cela ne s'est pas fait. Deux des associés qui n'avaient jusque-là pas - ou peu - contribué au développement du titre n'ont pas joué leur rôle. Fin 2003, ils ont exigé la démission du gérant arguant qu'il n'était pas compétent, alors qu'eux-mêmes (au moins l'un d'entre eux) n'avaient guère apporté d'aide ou proposé de solutions quand L'Hebdo était mal barré. Le gérant refusant de partir, ils ont saisi le tribunal de commerce et ont perdu. Dès lors, la fin était écrite d'avance.

A ces facteurs économiques et humains s'ajoute un probable élément politique. Taxé d'être le support de la municipalité gorgienne alors qu'il ouvrait ses colonnes à la droite comme à la gauche, L'Hebdo n'a plus eu la cote

L'Aiguillon revient sur son histoire. Pour tenter de comprendre, d'expliquer les raisons de cet échec. Parce qu'il est toujours triste de voir un organe de presse disparaître. Parce que beaucoup de rumeurs ont couru sur L'Hebdo, sur ses journalistes.

auprès du maire (qui le juge trop culturel) et de son directeur de cabinet (qui regrettait qu'une certaine journaliste « gauchiste » continue à couvrir les conseils municipaux). Estampillé à droite à sa naissance, L'Hebdo est soudain passé à gauche !

La fin 2003 fut donc difficile. Plus assez d'argent pour régler les factures, des relations extrêmement tendues entre les associés qui ont multiplié pièges et chausse-trappes. Après le dernier numéro du 8 janvier 2004, l'équipe a cherché à relancer le titre. D'espoirs en désillusions, le temps a passé jusqu'à la liquidation judiciaire survenue en avril. Triste fin. L'Hebdo n'existe plus pour de mauvaises raisons. C'est plus que dommage. Il restera une fois L'Hebdo de Chartres...



• **A la rue.** Depuis mai 2003, le journal *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui couvre, notamment, le sud et l'ouest de la région Centre, n'a jamais relaté les soupçons de prise illégale d'intérêt qui pèsent sur le maire de Lucé dans l'affaire *Lucé Info*. Ce n'est que très récemment qu'il s'est cru obligé d'évoquer la disparition de l'Imprimerie de l'Indre à Argenton-sur-Creuse, suite à la dilapidation de son potentiel économique et commercial par la famille Morland. Et en présentant à plusieurs reprises Jacques Morland comme le « député (ndlr : ce qu'il ne sera jamais !) - maire

de Lucé », ce canard a encore perdu de son crédit...

• **Du balai !** Ça frotte méchamment à la mairie : le fric qui avait été budgété pour l'acquisition d'une balayeuse a servi à Morland pour l'achat de véhicules légers, dont sa nouvelle bagnole pour effectuer le trajet quotidien jusqu'à son domicile dans le Loir-et-Cher...

• **Pan sur les doigts !** Le nouveau préfet d'Eure-et-Loir a refusé à Morland une demande de port d'arme à feu pour sa police municipale. Le côté

« Rambo d'opérette » de la politique sécuritaire pratiquée par l'adjoint « Starsky » Laurans aurait pesé dans la balance...

• **Nuance.** En avril, le Conseil Général a accordé une subvention de 1.000 euros au club de boxe les Gants Lucéens. En séance, le conseiller Morland est sorti de son silence habituel pour préciser que l'aide publique était en fait destinée à l'association lucéenne Sport Passion. Une sailie que l'Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération (ADICCA) a bien l'intention d'utiliser pour le recours qu'elle a engagé sur le sujet contre la commune de Lucé devant le Tribunal adminis-



tratif d'Orléans.

• **Merci qui ?** Le Conseil Municipal du 6 mai a approuvé la passation de deux conventions d'objectifs entre la Ville et les associations sportives « Sport Passion-Les Gants Lucéens » et « Amicale de Lucé Football ». En vertu de la loi du 12 avril 2000 qui rend cette procédure obligatoire quand une subvention municipale annuelle dépasse 23.000 € par an. Morland était donc hors-la-loi depuis 2001. C'est encore l'ADICCA qui le contraint à respecter la Loi de la République.

• **Le loup dans la bergerie.** Qui donc se cache derrière la toute jeune Société Civile Immobilière du CM 101, qui vient d'acheter le site pour une bouchée de pain à la ville de Lucé ? Les fréquentes allées et venues en mairie de quelques tristes sires, promoteurs immobiliers à la réputation sulfureuse sur l'agglomération chartreuse, en inquiètent plus d'un. L'Aiguillon mène l'enquête...

• **Nobel.** Yveline Legendre, adjointe aux Affaires Scolaires, fait partie des nominés pour la prochaine fournée des prix Nobel. Avant la publication de sa thèse de doctorat en sociologie dans le n°17 de *Lucé Info*, l'on admettait communément que le problème de la fermeture des classes résultait de la baisse de la natalité ; désormais, l'on sait que c'est « la faute de nos prédécesseurs de n'avoir pas su, dans la décennie 1990-2000, construire suffisamment de logements »...

• **Qui croire ?** En matière d'insécurité, Morland et Laurans ne sont pas sur la même longueur d'onde. Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2004, Morland avait affirmé : « Concernant la délinquance, je ne constate pas de baisse et par contre, la

gravité des faits augmente » (procès verbal, page 32). Dans le dernier *Lucé Info*, page 15, Laurans déclare que la délinquance est en baisse (-8,7%)...

• **Rrogntudjuuu !** Curieux « Point de vue » dans le dernier *Lucé Info*, page 19. Il n'est pas signé - mais c'est du Morland tout craché -, et évoque des mots d'oiseaux qu'ont échangés, durant le Conseil Municipal du 25 mars, des élus de gauche et ceux de l'extrême droite. Dommage : les insultes ne figurent pas dans le procès verbal de la séance, parce qu'alors la démonstration aurait été faite de l'incapacité du maire à maîtriser les débats.

Aujourd'hui, on comprend mieux pourquoi...

Programme électoral du candidat Morland aux législatives 2002 (extraits).

- « Pouvoir accru aux Maires »
- « Réorganisation de la justice »
- « Ramener à 35% les prélèvements fiscaux »
- « Diminution des pouvoirs du ministère des finances qui est aujourd'hui un Etat dans l'Etat »
- « Suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune »...



• **Bravache.** Dans une déclaration alambiquée mêlant la langue de bois et la mauvaise foi totale, faisant suite aux dernières élections, JPG a dit à la presse qu'il n'était pas question de revenir sur ses projets. Au contraire, « on va même accélérer tout ce qu'on peut. On va peut-être en faire plus que prévu ». Cela me fait penser à un gamin qui vient de recevoir une tonitruante paire de gifles et qui, bravache, regarde ses parents droit dans les yeux en leur disant : « même pas mal ! ».

• **Moscou et Chartres font leurs trous.** Sous le titre « Moscou se transforme en chantier de démolition », on apprend dans le quotidien *Le Monde* en date du 4-5 avril que le maire de Moscou a une obsession : construire des parkings souterrains. Comme notre bien-aimé maire. Encore un effet pervers de la mondialisation.

• **Méfions-nous d'un Chartrain qui dort !** Robert Boulanger, adjoint au maire de Chartres, affirmait dans *La République du Centre* du 11 décembre 2003 : « Cette ville dormait, nous avons décidé de la réveiller ! ». Et qu'ont fait les Chartrains une fois réveillés ? Ils ont voté à 52,46 % pour la gauche le 28 mars. Merci Monsieur Boulanger !

• **Fonctionnaire, mon frère !** Le premier ministre a nommé le libéral Renaud Dutreil ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat. Quand on sait que ce défenseur des petits patrons a débuté en politique à Démocratie Libérale chez Alain Madelin, que son épouse travaille au Medef auprès d'Ernest-Antoine Seillière, le « patron des patrons », cela ressemble à de la provocation. Et pourquoi pas nommer l'abbé Pierre ministre des Armées ?

• **Ambiel : « J'ai paniqué ! ».** A propos de « l'affaire Ambiel », ce conseiller en communication de Raffarin arrêté en compagnie d'une prostituée mineure, un des proches du premier ministre a eu cette saillie : « Les merdes, ça vole toujours en escadrille... ». Eh oui ! Pourtant, au début, ça planait pour eux...

• **Crottes encore.** Tous les Chartrains lecteurs du *Monde* du 16 avril ont eu la surprise de découvrir un article intitulé : « Le maire de Madrid déclare la guerre aux crottes de chien ». Lui aussi. Mais s'il s'agit bien de merde de chien dans les deux cas, les deux villes n'ont pas les mêmes valeurs. Comparer les canisites chartrains avec les parcs à chiens madrilènes revient à comparer le Football Club de Chartres avec le Real Madrid. Dans la capitale hispanique, les meilleurs amis de l'homme auront droit à des jardins rien que pour eux d'une surface d'un hectare minimum. Ils y trouveront des allées pour courir et jouer à la balle, des coins odoriférants à renifler, des terrains pour gratter la terre, faire des trous, enterrer un os et des endroits adéquats pour leurs besoins naturels. Les chiens de « Chartres Métropole » vont assurément vouloir y passer leurs vacances. Autre détail amusant : les motocrottes se nomment en espagnol les motocacas. Cela ne s'invente pas !

IMPUNITÉ ZÉRO POUR LES DÉLINQUANTS

La première responsabilité de l'Etat est d'assurer la sécurité de tous.

Le petit dico juridique

Des caméras sur le domaine public à Chartres, pour faire quoi ? Aucun débat public n'a été suscité autour de cette question. Les réunions de présentation, et non de concertation, ont été annulées. Aucune étude chiffrée et indépendante prouvant la nécessité de cette chère vidéosurveillance n'a jamais été fournie. Chartres serait-elle soumise à des hordes de sauvages à tel point que nous devrions payer plusieurs millions d'euros pour faire vivre des installateurs de caméras ?

Il ne s'agit pas de condamner la vidéosurveillance par principe, mais de la juger sur des faits. Si le citoyen accepte d'abandonner un peu de sa liberté d'aller et de venir dans l'anonymat, il attend en retour d'être protégé. S'il accepte de payer un si coûteux système, il veut un « retour sur investissement ». Pas une chimère.

Lu dans *Libération* du 6 avril 2004 (extrait) : « Le 25 février, en pleine campagne électorale des régionales, Francis Pourbagher, le directeur de cabinet de Manuel Aeschlimann, député-maire (UMP) d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), pénètre dans la salle de vidéosurveillance de la police municipale, qui abrite une trentaine de caméras. Il demande à visionner deux endroits de la ville (...). Il voulait prendre sur le fait des militants en train de placarder des tracts ou des photocopies d'articles de presse défavorables au maire, accuse un opposant à la majorité. ».

Vidéosurveillance, quelle réglementation ?

Les conditions d'installation d'un système de vidéosurveillance ont été fixées par la loi du 21 janvier 1995 et le décret du 17 octobre 1996. Pour la petite histoire, le ministre de l'Intérieur à l'origine de ces textes s'appelait Charles Pasqua...

Il est piquant de noter que ces textes traitent de « vidéosurveillance » et non de « vidéoprotection », terme inventé récemment par « Big Brother Jean-Pierre » pour masquer ses véritables intentions.

Aux termes de la loi, l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance est soumis à un régime préalable donné par le Préfet, après avis d'une commission départementale composée d'un magistrat, d'un juge administratif, d'un maire, d'un représentant des Chambres de Commerce et d'Industrie et d'une personnalité qualifiée. Notons que le Préfet n'est pas tenu de suivre son avis.

La finalité de l'installation d'un système de vidéosurveillance sur la voie publique est limitée à quatre domaines :

- la protection des bâtiments publics,
- la sauvegarde des installations utiles à la Défense Nationale,
- la régulation du trafic routier et constatation des infractions aux règles de la circulation,
- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol.

L'usage de ces équipements doit être proportionné aux risques réellement encourus. La vidéo ne doit pas visualiser les lieux privés. Le public doit être informé de la présence des caméras. Les images ne peuvent être conservées plus d'un mois et toute personne intéressée peut y avoir accès.

Adjudant Gerber

Le nez dans le guidon

Nous savons pourquoi le Tour de France va passer à Chartres ! Le maire a le nez dans le guidon. Pour s'en convaincre, c'est très simple, il suffit de prendre une élection classée comme peu importante par la droite au pouvoir. Si une élection ne suffit pas, saupoudrez de petites élections locales et vous obtenez les scrutins des 21 et 28 mars derniers. Ces élections « secondaires » ont quand même mobilisé des ministres en exercice et ces mêmes ministres n'ont pas ménagé leur peine pour se faire élire par le peuple d'en bas. Vous y rajoutez un résultat qui exprime parfaitement le mécontentement des Français et localement celui des Chartrains et là, enfin, vous pouvez voir le maire foncer à toute allure vers un objectif que les électeurs lui ont clairement dit d'abandonner.

« On va accélérer tout ce qu'on peut. On va peut-être en faire plus que prévu » (*La République du Centre*, 31 mars 2004). Le maire ne se sent pas concerné par tous ces reproches, c'est le député seul qui est touché. Mais lui, au grand jamais, ne changera pas sa politique partisane qui lui vaut déjà une réputation de tueur de social. Le maire ne reviendra jamais sur ses décisions et compte même accélérer ses projets. Entre nous, je ne vois pas ce qu'il pour-

rait faire de pire au sujet du social à Chartres, il ne reste pas grand-chose qui tienne encore debout. Il ajoute encore dans la même interview : « Cela nous donne raison à nous autres réformateurs ».

Alors là, il faut que l'on m'explique. Tu prends une baffé monumentale et cela ne change rien ? Au contraire, tu continues parce que tu as forcément raison et que l'électeur finalement n'a pas plus de pouvoir que le manifestant de la rue. Bon, le rapprochement avec le Tour de France, je veux bien. Le petit casque des cyclistes, c'est nécessaire. Mais cela n'empêche pas d'entendre, d'écouter, et puis après, de réfléchir.

Bon, le maire a le nez dans le guidon et il va tellement vite que le bruit de l'air l'empêche de se servir de ses oreilles. Alors, je pose la question : quelqu'un peut-il contraindre le maire à ralentir pour qu'enfin il écoute les Chartrains ? Imaginez que le maire tombe, par exemple, dans le trou du parking, cela ferait désordre... Au nom du principe d'assistance à personne en danger, je ne peux pas me résoudre à le laisser se casser la figure tout seul, le nez dans le guidon...

Gildas Lahalle

« Le Pont-Neuf est notre modèle »

« Il y a un excellent modèle sur Chartres, une maison de quartier qui fonctionne très bien, avec un bon Président et un bon directeur, c'est le Pont-Neuf. C'est un peu notre modèle et nous voulons essayer de le généraliser » (Jean-Pierre Gorges, procès verbal du Conseil Municipal de Chartres du 16 avril 2003, p. 33).





Le Convoi Syndical au secours de la cause tchétchène

Deuxième partie du récit du voyage humanitaire réalisé par l'association *Le Convoi Syndical* en Ingouchie et en Tchétchénie, du 11 au 22 février 2004.

Mardi 17 février. Nous quittons Vladikavkaz de bonne heure pour la Tchétchénie. A Nazran, nous prenons livraison des caisses de livres achetés la veille pour l'Institut Pédagogique de Grozny. Derrière les caisses, on se serre au fond du camion. Passée la frontière entre l'Ingouchie et la Tchétchénie, la route est libre de circulation. Seule se manifeste la présence militaire. Les villages traversés, s'ils sont dénués de toute vie, paraissent démunis de destructions massives ; les champs sont labourés. Puis les « check-points » se succèdent, lourdement armés, signes avant-coureurs d'une agglomération. C'est Grozny.

La circulation s'anime, la vie paraît ressuscitée dans cet espace paradoxal où rien ne semble avoir échappé aux affres de la guerre. Silence dans le camion. Rien ne se dit. Nos regards enregistrés, désolés, la dévastation. Plus on progresse vers le centre ville, plus la destruction, implacable, méthodique, s'intensifie. Effroyable acharnement balistique, qui pourrait être l'œuvre de psychopathes obsessionnels. Ville de quatre cents mille habitants, Grozny n'est plus, et pourtant son cœur bat toujours. Dans les ruines et la boue, la vie reprend. *Médecins du monde* parle d'une reprise de l'Hôpital n° 9, quatre ans après le désastre. L'ampleur de la catastrophe appelle à la réflexion : faut-il que la défaite de l'Armée Rouge en Afghanistan en 1989, puis l'humiliation que l'armée russe a

subie lors de la reprise de Grozny par les « boevikis » (combattants tchétchènes) en 1996 soient ressassées en termes de vengeance haineuse pour expliquer un tel déchaînement ?

Nous arrivons à l'Institut Pédagogique en reconstruction, où l'accueil est chaleureux. Les livres sont sortis des cartons avec ferveur, examinés avec délicatesse et émotion. Ce sont les grands auteurs russes qui sont rangés sur les rayons de la bibliothèque. Dispersée par les bombes et les flammes, la littérature revient, respectueusement répertoriée et classée par quelques intellectuels tchétchènes...

Rien ne fonctionne dans la salle informatique, faute de matériel. Nous prenons référence des pièces qui font défaut. Nous les achèterons à Nazran lors d'un prochain voyage. On se quitte. Il nous faut aller à l'orphelinat de Nadteretchnoïe. Le temps presse.

Dans l'orphelinat de Nadteretchnoïe

A la nuit tombée, après une route qui nous a paru longue depuis Grozny, nous arrivons à Nadteretchnoïe. Brinquebalés par l'allure vive du camion, nous n'avions pas échangé sur la réalité de cet orphelinat, lequel, pourtant, avait fait l'objet de sollicitude et d'attention lors de nos précédentes visites. Nous étions pourtant avertis de l'atmosphère saturée, lourde, à peine respirable pour le visiteur. A la descente du véhicule, on pousse la porte, on

se déchausse, et l'on est immédiatement pris par la moiteur, les odeurs de buanderie et de pièce confinée. Puis, les enfants, nombreux, une centaine, vivant en empathie non feinte avec ces étrangers aux allures insolites.

La porte refermée derrière nous marque la frontière symbolique entre l'extérieur hostile et celui de madame Kassaïeva, directrice de l'établissement. Immédiatement, on comprend



Réfugiés des camps d'Ingouchie

que cette microsociété d'enfants s'organise autour d'adultes investis de responsabilités éducatives, affectives, voire thérapeutiques, essentielles et vitales. Le groupe d'enfants paraît soudé, en quête d'affection. Des gamins m'accueillent, m'invitent à m'asseoir. Un jeune apporte un livre, un vieux manuel de lecture des années cinquante, en français, à la gloire du régime soviétique. Le garçon, douze ans, déchiffre le français, annonce avec application. Les autres écoutent, apprécient cette lecture savante dans la langue du visiteur.

La directrice intervient, tape dans ses mains, propose de nous faire fête. Très vite, on s'organise dans le corridor. Ravis, les enfants se lancent et dansent sur le tapis, par couples selon l'âge, des plus petits, trois, quatre ans, aux plus âgés, adolescents. Toute l'énergie et la virtuosité de ce «petit» peuple se libèrent à l'instant, sans cérémonie formelle ni chorégraphie académique. Un vrai spectacle, étourdissant et joyeux. Puis, ce sont des chants repris en chœur, parfois chantés à capella par de petites filles droi-

tes, presque figées, mais vivantes et émouvantes comme savait l'être la môme Piaf. Sauts périlleux et acrobaties finissent de nous enchanter. Moments intenses de vie, partagés avec des Tchétchènes, mais aussi des Russes, de cette vie forte et fragile, qui se moque de la mort.

On visite l'établissement. Il est bien tenu, strictement, mais la pauvreté est partout visible : lits superposés le long de murs dé-

crépits par les infiltrations ; vétusté et insalubrité sources de contagion. L'installation d'une réserve d'eau serait nécessaire pour pallier les coupures fréquentes, intempestives. Dans cet établissement, tout fait défaut : le chauffe-eau ne fonctionne plus ; le lavage se fait à la main ; il faudrait installer des machines de collectivité pour laver et sécher le linge, remettre en état l'office, carreler les murs. Nous avons toutefois la satisfaction de constater que deux douches, résultat de notre dernière intervention, ont été aménagées et fonctionnent ! Nous prenons de nouveaux engagements, qui seront les priorités de notre prochain passage. Une adolescente nous salue, d'un sourire léger, silhouette gracieuse, discrète ; elle reprend vie. L'année passée, on l'avait accueillie là, jeune Russe de treize ans, violée par des brutes obscures. Elle viendrait de Saratov, du centre de la Russie. Nous repartons dans la nuit. Longue route, éclairée seulement par les éclats de lumière de la voiture d'escorte qui nous précède. Les paysages que l'on devine sont apaisés par

la nuit. Nous traversons des villas obscures et sans âme. Puis nous longeons un mur hérissé de miradors, qui s'avère être la protection d'un camp de filtration, lieu de torture et de mort, Chernokosovo.

Tout est à reconstruire

Nous arrivons, enfin, devant un grand bâtiment, flambant neuf, un orphelinat reconstruit depuis peu. Le directeur, ses adjoints nous reçoivent pour le repas du soir et offrent l'hospitalité pour la nuit. Dans le réfectoire, une table généreusement dressée nous attend. Fraternellement, nous partageons le repas. Alors, vient la surprise que personne n'attend. Au bout de la table, un personnage déplie son accordéon ; il chante. C'est une musique d'une tonalité chaude et colorée, d'une nostalgie contenue qui fend l'âme. Nous sommes saisis, l'instant est d'une beauté singulière, rare. Le directeur prend sa guitare, chante avec les accents de Vladimir Vissotski. Ils se répondent, jouent et semblent nous donner tout ce que le Caucase peut offrir d'humanité. C'est un grand moment d'émotion.

Au petit matin, nous repartons pour Chali, autre orphelinat, spécialisé dans l'accueil d'enfants souffrant de pathologies mentales. Ici, comme ailleurs, on manque de tout. Le « projet thérapeutique » aurait pour support l'apprentissage d'un métier. Mais les ateliers sont déserts. Où sont les machines ? Les outils ? Dans une

pièce nue, un enfant de deux ans tourne comme une toupie. Il danse, joyeux. Certainement la meilleure thérapie pour un jeune Tchétchène ! Démunie, la direction de l'établissement souhaiterait éloigner quelques enfants vers la France, au moins pour des vacances. Comment porter un tel projet ?

Nous retournons à Grozny, à la rencontre des membres du Syndicat enseignant tchétchène, des militants accablés, à l'image de la situation, et devant résoudre la quadrature du cercle. Une nécessité s'impose, disent-ils : le recrutement de six cents professeurs supplémentaires. Et comment pallier l'absence de deux cents écoles détruites, dont celle des enfants aveugles, des vingt-neuf établissements sportifs en ruine ? Contre toute attente, les personnels et élèves d'un de ces instituts sportifs ont réalisé l'exploit de battre de jeunes sportifs russes lors d'une rencontre à Moscou !

Certes, dans ces décombres, il ne demeure qu'un huitième de la population, mais comment prendre en charge ces enfants, en l'absence quasi totale d'infrastructures ? Depuis des années, les enseignants ne sont plus payés, réclament leur dû, lequel s'élèverait à 3.000 roubles par mois pour trente heures de cours par semaine. Longue litanie de revendications révélatrices du désastre.

(à suivre)
Claude Marill



Enfants de Grozny



Étudiantes de l'Institut Pédagogique de Grozny

Annonce : l'association *Enfants Europe Bosnie* vous invite à accueillir le samedi 15 mai, à 15 heures, à la salle des fêtes de Marboué, près de Châteaudun, le général Jovan Divjak (défenseur de Sarajevo) et à assister à la conférence-débat qu'il animera sur le thème : « **La Bosnie d'hier et d'aujourd'hui, la place des jeunes** ». A l'issue du débat, il dédicacera son livre *Sarajevo, mon amour*.

État mâle

Jeu 22 avril, la presse hexagonale se gargarisait de l'expulsion de l'imam Abdelkader Bouziane vers son pays d'origine, l'Algérie. Il avait tenu en public, des propos dégradants envers les femmes, donnant le droit au mari de battre son épouse soupçonnée d'adultère, autorisant la lapidation et la polygamie.

« Inadmissible, intolérable, la sanction est juste ! » a-t-on entendu et lu ici et là. Mais cette situation laisse perplexé. Est-ce plus tolérable de savoir qu'en France, deux millions de femmes sont victimes de violences conjugales ? Est-ce plus tolérable de savoir que nos fillettes n'ont pas accès à toutes les formations sous prétexte qu'elles sont plutôt réservées aux garçons ? La discrimination n'est-elle pas le lot quotidien de milliers de femmes, premières victimes de l'exclusion sociale, exhibées dans les publicités, humiliées au travail, héroïnes des bonnes grosses blagues salaces que l'on se raconte au bar du coin ou à la pause, devant la machine à café ? Quelle femme ne fait pas, au quotidien, les frais d'attitudes ou de propos misogynes ? L'image des femmes n'est-elle pas bafouée, dégradée, exploitée au jour le jour dans les médias, les films, la politique ?

Et si on expulsait tous les hommes coupables de propos semblables à ceux tenus par l'imam de Vénisieux ? Tiens, c'est une idée, on pourrait créer un État mâle à part entière ! Et il serait vite peuplé, croyez-moi !

Tara

Au Conseil Général d'Eure-et-Loir

Où sont les femmes ?

Cela fait soixante ans que les citoyennes françaises sont éligibles aux mandats de représentants du peuple. Pourtant, il est choquant de constater, quand la loi n'impose pas la parité, que la proportion des députées, mairesses et autres conseillères générales demeure dérisoire, noyée dans un océan de masculinité. C'est que, malgré les beaux discours d'émancipation de la gente féminine, il existe toujours des espaces de pouvoir politique que les hommes répugnent à vouloir céder ou tout simplement partager avec elle. Quelle répuante anomalie, quelle incroyable faute de goût, quel affront à l'intelligence, quel mépris pour le principe d'universalité du genre humain ! Derrière l'excuse «des mentalités qui ont du mal à évoluer», se cache une maladie honteuse : la misogynie. Et parmi les foyers les plus virulents de cette infection publique, le Conseil Général d'Eure-et-Loir mériterait d'être soigné en premier.

Depuis l'origine de l'institution, seulement six femmes ont pu siéger dans l'hémicycle de la place Châtelet à Chartres.

L'institutrice socialiste Jocelyne Petit fut la première élue en 1976, dans le canton de Maintenon. A ce jour, elle est la seule à avoir été réélue, en 1979, avant d'être battue en 1985 au moment du basculement du Conseil à droite.

Les seconde et troisième durent uniquement leur présence au « CG » à la loi limitant le cumul des mandats. Maryvonne Radix (PS) hérita, entre 1988 et 1994, du poste de conseiller de Chartres Sud-Est de Georges Lemoine, lequel au terme de son purgatoire, s'empressa de le lui reprendre, dans une lutte fratricide détestable. Dans le canton de Châteaudun, entre 1988 et 1992, Anne-Marie Dousset (UDF), se fit offrir le fauteuil de son député-maire-président du Conseil Régional de mari, Maurice.

La quatrième surfa sur la vague frontiste dans le canton de Dreux Ouest : entre 1994 et 2001, Marie-France Stirbois se fit surtout remarquer par sa capacité à empocher ses indemnités d'élue plutôt qu'à siéger à l'assemblée départementale.

La cinquième femme a encore été portée par le canton de Maintenon : la socialiste Catherine Pesnot, entre 1998 et 2004. Finalement pas mécontente de s'éclipser et qui se souvient de l'inscription originelle dans le parking automobile souterrain de l'assemblée pour marquer les places réservées aux élus : « Monsieur le Conseiller Général ».

Et la sixième s'appelle Brigitte Santerre, encore une socialiste, tombeuse de Gérard Cornu, ce 28 mars dernier, dans le canton de Chartres Sud-Ouest. La seule femme au milieu de vingt-huit autres conseillers. C'est presque devenu une habitude. Bonjour tristesse...

Gérard Leray

Humeurs

***Deux poids, deux mesures.** La vie privée du chef de l'État importe peu à l'*Aiguillon*. Reste que ce dernier n'a pas pu s'empêcher de sourire à propos de la commémoration en avril du bicentenaire du Code Civil napoléonien par Jacques Chirac, dont les articles 229 et 230 originels étaient ainsi formulés : « Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme ; la femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune »...

***Esprit d'équipe.** Il y a peu, Renaud Donnedieu de Vabres était déclaré coupable de blanchiment d'argent et condamné à 15.000 € d'amende dans le procès du financement illicite de l'ex-parti républicain. La seule explication rationnelle de sa nomination comme ministre de la Culture dans le 3^{ème} gouvernement Raffarin est de sortir Chirac de son splendide isolement de futur mis en examen.

***Golden rentier.** Philippe Briand a démissionné de son poste de secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire au bout de quatorze jours. S'il était resté au gouvernement, il aurait dû - pour se conformer à cette saloperie d'article 23 de la Constitution - abandonner la direction de sa société de gestion immobilière (Citya) et vendre toutes ses actions, ce qui l'aurait rendu redevable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). Entre le siège éjectable du service public et la montagne de pognon à gagner grâce, notamment, au rachat des cabinets immobiliers chartrains Chapet et Fromont, ce député-maire de Touraine a choisi de jouer perso et, au passage, dévoilé son véritable dessein de réussite sociale.

***Référendum d'initiative populaire.** Le référendum d'initiative populaire qui s'est tenu à St-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), le 25 avril, est une première en France. Il a conduit au rejet par la population d'un projet municipal de construction d'une nouvelle école, au profit de la rénovation de l'ancienne. L'article 2142-3 du code général des collectivités territoriales précise qu'un cinquième des électeurs inscrits (20%) peut saisir, par voie de pétition, le conseil municipal en vue de l'organisation d'une consultation sur une opération d'aménagement. Néanmoins, il existe une réserve de taille : la majorité municipale peut refuser d'organiser la consultation qui, aux yeux de la loi, ne constitue qu'une demande d'avis. A Chartres, on ne se fait pas d'illusion sur la réponse de JPG à un exercice de démocratie participative du même type...

La grande nouvelle

Georges avait une grande nouvelle à nous annoncer. Il nous invitait par le biais d'un petit carton, tel jour, telle heure, tel lieu.

On est perplexes, on s'interroge, on se téléphone.

- Ha bon, toi aussi, il t'invite ?... Dis, à ton avis, qu'est-ce qu'il nous veut ? C'est pas ordinaire... Tu crois qu'il va se représenter aux prochaines élections ?... Ou demander qu'une rue porte son nom ?... Peut-être qu'il veut nous présenter son arrière-petit-fils ?...

On était réduits à quia. Les conjectures allaient bon train. Bah, après tout on verrait bien... On note la date sur nos calepins et on prend notre impatience en patience, jusqu'au jour fixé.

Et le jour fixé, on voit tout de suite aux apprêts, petits fours, champagne et tribune festonnée, on voit tout de suite que ça va être une très, très grande nouvelle.

D'ailleurs, il est là, solennel et princier, et il s'avance directement à la tribune. Quel suspense ! On ne respire plus. On ose à peine lorgner les petits fours qui pourtant sont bien appétissants.

- Mes chers amis...

La voix chevrote, il est ému... Ou bien les trois décennies qu'il joue à l'édile lui pèsent-elles soudain ?... - ... après tant d'années passées au service de mes concitoyens... Il a de la buée sur les lunettes... - ... après que j'ai déployé tant d'énergie pour Chartres, le canton, la France...

Sa pomme d'Adam remonte et vrille son nœud papillon... - ... alors que notre nation a plus que jamais besoin de talents...

Il veut boire mais se loupe et renverse du jus d'orange sur sa chemise... - ...j'ai décidé de vous annoncer... de vous annoncer...

Ma parole, il a oublié la suite ! On se regarde. Ça devient gênant... Soudain, il remue les mains... Mais que fait-il ? Voilà qu'il farfouille dans sa poche, jusqu'à mi-bras... Il en sort un carton... une anti-sèche, c'est ça, oui, une anti-sèche... Son visage s'illumine... Il respire... Il reprend...



- ... que je prends ma retraite...

Stupeur dans l'assemblée. Si on s'attendait à ça ! On n'y croyait plus... On n'osait plus même espérer. L'une d'entre nous crie :

- Ah Georges, tu nous prends à la gorge ! On t'aurait fait un cadeau !...

Mince ! C'est vrai ça ! Le cadeau !... Alors il se passe quelque chose. Une sorte de frisson électrique parcourt la salle. Et sans concertation, d'instinct, on y va tous de notre promesse. Manquerait plus qu'il se ravise ! - Bravo Georges, je t'offre un vélo à suspensions hydrauliques...

- Une canne sculptée en forme de cathédrale...

- Une place gratuite dans le futur parking, pour le jour de la Saint-André...

- Un vitrail...

- Un home vidéo...

- Un sucrier...

- Un disque de chants grégoriens...

- Une paire de lunettes à éclipse...

- Une binette trident torsadée...

Et plein, plein, plein d'autres choses utiles. Tout le monde lui fait des promesses de cadeaux, et certains même deux ou trois, voire quatre, pour être bien sûr qu'il ne va pas changer d'avis. A la fin, on est tellement contents qu'on le porte en triomphe dans la salle, on manque même l'éborgner à un lustre, mais pas grave, pas grave, on lui offrira aussi un casque VTT, et ceux qui ne le portent pas (j'en suis) profitent pendant ce temps-là des petits fours et du champagne... Merci Georges...

Fari Bole

Poil aux pattes

La cathédrale a des aisselles fleuries. Rien à faire, les indécorables giroflées, touffes haut perchées, reviennent chaque année. La porte Guillaume n'est guère épargnée non plus. Mais comment font-elles pour grimper tout là-haut, où il n'y a pas de terre ? Il faut croire que la terre «végétale» et autre terre «de bruyère» vendue par sacs entiers ne sont pas des panacées ni ne conviennent à toutes les plantes et qu'il y a de quoi manger même sous un pavé.

Mais ce ne sont pas que des sympathiques indésirables qui s'échinent à pousser au coin d'un mur. Ces plantes-là, ruines de Rome, plantain, pâturin et quelques mousses, s'accrochent. Au coin du trottoir, entre l'enrobé et le seuil, le long des marches, il n'y a que l'huile de coude, le sarclage méthodique, l'extirpation manuelle pour les enlever. Ou alors la chimie d'un service «voirie» ou «espace vert» ou celle de Monsieur Propre. Celle qui rend aseptisé comme dans un hôpital, et encore. Est-ce bien la peine de lutter ainsi pour éradiquer les pirates qui reviendront sans cesse ? Nomades qui disparaissent dans l'année, ou compagnes un peu plus

lentes qui restent deux ans, elles sont à l'affût de la moindre anfractuosité avec quelques traces de matière organique.

Au jardin, rien ne vaut alors la technique du faux semis pour piéger ces lièvres toujours pressés de conquérir de nouveaux territoires surtout au début du printemps. Bêchée, hersée puis ratissée, la planche n'est pas semée mais laissée une semaine. A peine germées, les plantules tendres et fragiles des «mauvaises herbes» sont alors binées, remplacées par un vrai semis. Autour de la maison, il faut essayer l'eau chaude. L'eau des nouilles ou des haricots verts ébouillante les indésirables. Au-delà, sur la terrasse, entre les pavés, faut-il s'échiner ? Si le passage n'en vient pas à bout, un coup rapide de tondeuse contrôle les ardeurs. Incontrôlables et éphémères par nature, ces toujours pressées de lancer leurs graines, n'ont pas beaucoup de réserves pour repartir de leur rosette.

Et puis, quelques herbes folles, une tache de couleurs entre les pierres n'est pas forcément dramatique. Mais d'ici à voir tous les joints de la cour pavée de l'hôtel Montescot verdir et se laisser aller à une douce fantaisie, il y a de la marge.

Horace Lenain



La Bernadette*

Vous allez dire que je lui en veux à cette pauvre Bernadette ! J'ai entendu, il y a quelques jours, que l'affaire des dépenses de bouche des époux Chirac, lorsqu'ils étaient à la mairie de Paris, faisait l'objet d'un non-lieu. Selon que vous serez puissants ou misérables... L'affaire est trop ancienne, il y a prescription nous dit-on. En conséquence de quoi et en bonne justice, je demande la prescription pour tous les voleurs de pommes. Quelques matins plus tard, j'apprends que Bertrand Delanoë a décidé de faire appel de cette décision. Ça m'inspire, j'ai chanté ça sur l'air de la Carmagnole en faisant mon ménage. J'ai balayé devant ma porte, c'est nickel chez moi ! Ça n'est pas interdit de prendre ses rêves pour des réalités.

La Bernadette avait promis (bis)
A son époux Maire de Paris (bis)
On va se régaler,
Et sans rien déboursier.

(Refrain)

**Dansons la carmagnole, vive le son, vive le son,
Dansons la carmagnole, vive le son du Chaudron**

Mais les Parigots n'sont pas sots (bis)
Ils ont élu un socialo (bis)
Et le Delanoë,
Il n'veut pas les lâcher...

La Bernadette aime voyager (bis)
En famille et en jet privé (bis)
Dans des suites réservées
Toujours sans rien payer,

La Bernadette à l'Elysée (bis)
Compte ses piécettes avec Douillet (bis)
Qu'elle vous a extorquées
Au nom de la charité,

La Bernadette dans son canton (bis)
Rentre sans frapper dans les maisons,
Elle fait la démago,
Très proche du populo....

La Bernadette ébouriffée (bis)
Fait ses valises avant d'filer (bis)
Car le vent a tourné,
L'ardoise faut la payer

Citoyenne Ella Cuse

*Bernadette Chirac, née Chaudron de Courcel

« Faire le chemin vers l'autre ... tout le chemin »

Mots clés du magnifique appel à la rencontre d'Emile Shoufani, curé palestinien, arabe, chrétien, citoyen israélien de Nazareth, le 19 avril 2004, à l'Hôtel de Ville de Chartres.

Telle est, aussi, l'admirable ambition de l'O.N.G. Prime (Peace Research Institute in the Middle East), avec la publication d'un petit livre, d'une centaine de pages : « Histoire de l'autre ».

Six professeurs d'histoire israéliens, six professeurs d'histoire palestiniens ont décidé d'exposer, en



vis à vis, dans un seul ouvrage, leur vision respective de l'histoire de leur terre, au XX^{ème} siècle. Les auteurs ont choisi trois moments de cette période douloureuse : la déclaration de Balfour de 1917, la guerre de 1948 et la première Intifada de 1987. Le texte hébreu a été traduit en arabe, le texte arabe en hébreu.

Cette double histoire d'Israël et de la Palestine, utilisée depuis décembre 2002, par des élèves de collège et de lycée, des deux peuples, révèle l'irréductible subjectivité de chaque récit. Comme le dit, Pierre Vidal Naquet, auteur hautement symbolique de la préface, « Pour les Palestiniens, cette histoire est celle d'une conquête dont ils ont été victimes, d'une double expulsion, celle de 48 et celle de 67... Pour les Israéliens, il ne s'agit pas d'une conquête mais d'un retour ».

La même histoire ne peut être écrite !!! Mais il est merveilleux que les deux peuples acceptent de coexister dans un même livre, préparé en commun, pour exposer deux récits en parallèle.

En ces temps où les politiques nous imposent des images de violences, de « Murs », d'impasses, « cet ouvrage est un défi », est-ce un pas vers la PAIX ?

Monique Vincent

Au courrier des lecteurs

Et un, et deux, et trois... zéro

A l'occasion des élections cantonales de mars, notre despote JPG espérait bien ajouter le Conseil Général d'Eure-et-Loir à sa collection personnelle.

Pour parvenir à ses fins, il avait adoubié trois de ses « amis » : Anthony Blanc, Christian Paul-Loubière et Gérard Cornu, respectivement sur les cantons de Mainvilliers, Chartres Nord-Est et Chartres Sud-Ouest. Malheureusement, les 21 et 28 mars, les fainéants libérés par les 35 heures ont choisi de voter plutôt que d'aller embouteiller le pont de l'île de Ré. Résultat des courses : trois défaites sans appel pour l'écurie Gorges car, ne vous y trompez pas, c'est bien JPG qui a été sanctionné et pas seulement le gouvernement injuste et antisocial de la France. C'est bel et bien le tyran chartrain, son arrogance et son délire mégalomane qui sont les principales explications de ces défaites.

En attendant 2007, j'espère que vous allez, Monsieur Gorges, repenser votre action afin de commettre le moins possible d'erreurs irréversibles pour Chartres et son agglomération.

Et, pour finir, je ne résiste pas au plaisir de vous faire remarquer qu'à Mainvilliers, Anthony Blanc a été sévèrement battu par votre « vice-président préféré » au sein de la Comach, un certain Nicolas André, à qui vous avez retiré son indemnité car il ose vous apporter la contradiction. Voilà une leçon de démocratie et d'humilité que vous offrez les électeurs et qui vous fera le plus grand bien.

El San Diero

Et pan sur l'Aiguillon !

Dans l'Aiguillon 40, en page 8, sur la base d'une info publiée dans la Rep', nous avons écrit que la Chartraine immortalisée par le photographe Robert Capa, le 16 août 1944, sous l'appellation de « la Tondue de Chartres » était décédée le 13 mars 2004. C'est inexact. Si Yvonne Sergent, la récente défunte, a bien été tondue lors de la libération de Chartres, ce n'est pas elle qui figure sur le fameux cliché, mais une certaine Simone T....

« On n'est pas dans la merde, tiens ! »

De nouveaux canisites à Chartres ! 29 en 2003, peut être 60 ou 65 en 2004. Il n'y a que cela à Chartres, comme problème ? Soyons franc, jamais je ne dirai du mal de la propreté d'une ville ; mais excusez-moi, Madame la spécialiste des crottes de chiens, Monsieur le Maire unique, vénérable et préféré, je n'ai pas vu la différence ! Il y a chez vous, dans votre équipe, une obsession : la propreté. Faire plus propre ! Plus propre dans le social : tout supprimer ! C'est vrai, il n'y a pas mieux que de tout supprimer pour faire plus propre. Laver le centre de ses commerces et de sa fréquentation ; un grand coup de nettoyage en effet. Balayer le monde associatif : pourquoi s'embêter avec des problèmes ? Bref, il restait les crottes de chien à éliminer. Tiens, je crois que je vais relire Don Quichotte. Votre croisade ressemble de plus en plus à une chimère.

Gildas Lahalle, ex-président du Centre Social de Saint-Chéron et citoyen par-dessus tout.

Rectificatif : dans L'Aiguillon 40, nous avons commis une inexactitude en écrivant que la gestion de la Cuisine Centrale de Chartres serait bientôt confiée à la communauté de communes de L'Orée de Chartres. Tout au plus, la Ville de Chartres s'approprierait à adhérer au Syndicat Inter Communal de la Cuisine du Bois d'Aret (SICCBA), dans le but d'y verser sa cuisine centrale. Le président du SICCBA est le maire de Nogent-le-Phaye ; son vice-président s'appelle François Charlemagne, vassal de JPG et, comme par hasard, le directeur UMP de la cuisine centrale de Chartres.

Libéralisme «made in» Chartres

Samedi 6 décembre 2003, l'association « Politiquement Jeunes », qui sert la soupe au député-maire de Chartres, organise son 8^{ème} café politique, au café Marceau. Jean-Pierre Gorges est précisément l'invité du jour, sur le thème de la mondialisation. Mauricette Girard (Verte et *Énergies Citoyennes*) assiste au débat, seulement pour prendre des notes, aussi pour écouter Jean-Pierre Gorges dissertar sur la logique de la mondialisation libérale, ses principes et arguments fondateurs.

Dans ce dossier, vous trouverez les clichés commodes et raccourcis de JPG, chantre du «prêt-à-penser» libéral. *Énergies Citoyennes* en dénonce évidemment les effets négatifs sur le développement de la planète et de ses habitants, dans les pays pauvres et maintenant dans nos pays dits « riches ». Dans un prochain numéro de *L'Aiguillon*, nous avancerons des propositions, des actions alternatives, pour une autre mondialisation.

« Reagan a changé les USA, il a été le meilleur président ! », affirme JPG

Rappelons le parcours de Ronald Reagan : acteur de cinéma de série B, devenu gouverneur de Californie ; il effectue deux mandats présidentiels, de 1980 à 1988. Dans les années 1970, les États-Unis sont « au fond du trou », traumatisés par leur défaite au Viêt-Nam, le scandale du Watergate, la crise économique et la révolution iranienne qui fragilise leur ancrage militaro-économique dans les pays arabes.

Le programme de Reagan (et de ses tuteurs économiques et politiques) veut redorer le blason des USA : redonner l'honneur et la fierté. Dans sa campagne de 1980, il annonce : « Moi, je serai le champion de la lutte contre le mal » et « l'Amérique est de retour ».

Reagan était seulement un comédien en politique et n'y connaissait rien en économie. Il représente une image porteuse des valeurs nécessaires au redressement, à la reconstruction et au regain des USA sur le monde. En fait, il est un produit marketing des firmes transnationales qui, en sous-main, tirent les ficelles de l'économie et de la politique étasunienne.

Mais le véritable gourou économique de Reagan s'appelle Milton Friedman, prix Nobel d'économie, chef de file de l'École de Chicago et théoricien de l'offre, sorte de réincarnation de la doctrine du libéralisme. Son cheval de bataille, c'est l'austérité, la réduction des coûts, la suppression des fonds publics, le désengagement de l'État, la privatisation des entreprises publiques et la réduction des dépenses budgétaires non rentables. Ce modèle économique contamine bientôt l'Europe : en France, Raymond Barre s'y essaie en 1976. A partir de 1979, Margaret Thatcher le généralise au Royaume-Uni. C'est aussi à cette époque que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International lancent leurs mesures « d'ajustements structurels » dans les pays en voie de développement. Le mythe de Reagan, président modèle, fonctionne encore aujourd'hui ! Pourtant, quand il quitte la Maison Blanche, le déficit public crève le plafond des 7.000 milliards de dollars (après un redressement au temps de Clinton, le déficit sous G.W Bush, a repris ses aises : plus de 5.000 milliards !). Cette politique ultra-libérale s'oppose au keynésianisme, une doctrine élaborée par John Maynard Keynes, un économiste britannique (1883-1946), qui prône, dans les années 1930, une relance de la consommation, la baisse du taux d'intérêt et un accroissement des investissements publics pour assurer le plein emploi.

JPG : « L'homme a toujours recherché les échanges. Les nouvelles techniques les facilitent. Il y a eu le cheval, maintenant il y a la voiture. Ça s'accélère, la croissance est exponentielle. Il faut diriger tout ça et essayer de maîtriser ».

Philippe Monti : « Le chiffre d'affaire de General Motors est supérieur au Produit Intérieur Brut du Danemark ; celui d'Exxon Mobil dépasse le PIB de l'Autriche. Chacune des 100 principales entreprises globales vend davantage que n'exporte chacun des 120 pays les plus pauvres. Et les 23 entreprises les plus puissantes du globe vendent plus que certains « géants » du Sud comme l'Inde, le Brésil, L'Indonésie ou le Mexique. Ces grandes firmes contrôlent à elles seules 70% du commerce mondial ». Est-ce un commerce équitable ?



Il ne faut pas que le libéralisme soit une fatalité !

Le système actuel résulte de la mise en place des institutions supranationales suivantes, depuis 1944 :

- A la fin du printemps 1944, alors que la guerre fait encore rage, 45 pays participent à la **conférence de Bretton Woods** aux Etats-Unis et s'accordent sur un nouvel ordre mondial. Celui-ci vise à mettre en place une logique planétaire de développement économique et la libéralisation des échanges dont la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), seront les outils. Les monnaies de tous les Etats membres sont définies par une parité avec le dollar américain, lui seul convertible en or, parce que l'essentiel du stock d'or mondial appartient aux USA.

- Le **Fonds Monétaire International (FMI)** est créé pour prêter à court terme aux pays qui auraient des difficultés financières temporaires. En échange des prêts consentis par le FMI, les pays doivent respecter les règles de « bonne conduite » du commerce international.

- La **Banque Mondiale (BM)** : sa mission première était de reconstruire l'Europe. Au cours des 30 ans qui suivent sa création, elle devient la banque des prêts des pays pauvres du Sud. Elle prête l'argent aux pays demandeurs, les obligeant à effectuer des appels d'offre internationaux pour la réalisation de grands travaux (élevages industriels, route transamazonienne, barrages gigantesques, oléoducs...), projets souvent destinés au développement d'une économie d'exportation de matières premières, qui permettent en réalité aux pays riches, de vendre leur technologie. En 1996, 134 projets avaient déplacé de force 2 millions de personnes et détruit sans contrepartie leurs conditions d'existence. Pour les pays du Sud, c'est en fait de l'argent qui retourne au Nord, via les grandes sociétés internationales et les intérêts de la dette.



- Le **GATT** (Accord Général sur les Tarifs et le Commerce, créé à Genève en 1947) est un traité international qui vise à réduire les pratiques protectionnistes, les tarifs douaniers. « L'ouverture sera le catalyseur de la croissance », est-il annoncé à sa signature. Cet accord établit les règles de conduite du commerce mondial. De 1947 à 1994, huit cycles de négociations ont ainsi été conduits sous l'égide du GATT, s'élargissant de 23 à 134 pays concernés.

J.P. Gorges : « La mondialisation a gagné. C'est comme une voiture qui va à 200 km/heure. Il faut la maîtriser, éviter son emballement, ne pas se faire dépasser par le système qui doit s'autoréguler. Je préfère freiner un pur sang que de traîner un bœuf ».

Philippe Monti (responsable à ATTAC) : « En 1960, les 20% de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches avaient un revenu 30 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres. En 1995, leur revenu était 82 fois supérieur. » (PNUD : rapport mondial sur le développement humain 2003, New-York, septembre 2003). Aujourd'hui, trois milliards de personnes - la moitié de l'humanité - vivent avec moins de 2 € par jour...



- **L'Organisation Mondiale du Commerce** : en janvier 1995, le GATT est renouvelé et prend le nom d'Organisation Mondiale du Commerce. L'OMC a pour mission de négocier la baisse des droits de douane. Elle surveillera et sanctionnera les pays signataires du GATT qui ne respecteront pas les accords. Depuis 1944, c'est la même logique qui dirige le monde : partage des parts du marché mondial entre les pays riches avec des coûts sociaux et écologiques énormes et au mépris total des populations.

- **L'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique** : regroupe les 29 pays les plus industrialisés. C'est l'OCDE qui avait proposé l'AMI (Accord Multilatéral d'Investissement), dès 1995, pour substituer le pouvoir économique au pouvoir politique.

- **L'Organisation des Nations Unies, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, in english)** sont des organisations non commerciales qui doivent faire respecter les droits de l'homme et la protection des ressources de la planète. En 1972, une conférence des Nations Unies à Stockholm est consacrée à l'éco-développement. En 1992, le sommet de Rio privilégie l'environnement. En 1997, la conférence de Kyoto étudie les changements climatiques. En 2002, sont adoptés (mais pas mis en œuvre) des plans d'action sur l'eau et la protection des ressources naturelles.

JPG : « Les USA ne respectent pas les accords de Kyoto, ils achètent même des droits à polluer. C'est inadmissible, il faut punir. On va boycotter les USA. Il faut des gendarmes mondiaux. L'Europe à 25 le permet. Elle va construire une conscience collective : protéger l'environnement, c'est urgent : on doit tous se mettre d'accord avec des droits et des devoirs. Des exemples : le coût de la santé par rapport à la rentrée des taxes est déséquilibré ; donc l'État va augmenter le prix du tabac pour faire baisser la consommation. C'est pareil pour les accidents de la route dus à la vitesse, ça coûte une fortune à la société. Il faut anticiper les choses. En agriculture, il faut diversifier les productions. Il faut ouvrir les marchés et proposer des produits renouvelables et proposer de nouvelles solutions ; par exemple, le ciment peut très bien remplacer le bois exotique. Si on permet aux producteurs de bois exotique de se développer, ils ne vendront pas leurs bijoux de famille. Au Japon, les habitants sont de gros mangeurs de poisson. Le poisson est un mono-produit. Leurs bâtiments pillent les mers. Apportons leur la diversité et ils ne pilleront plus. Le Japon doit ouvrir ses marchés à d'autres produits ».

Philippe Monti : « Là, on ne sait plus quoi répondre à cette confusion généralisée : on y décèle juste la foi irrationnelle et fanatique dans les vertus du « marché ». Comment discuter en l'absence de tout argument sensé et chiffré ? »

Chèque-culture : une bonne nouvelle?

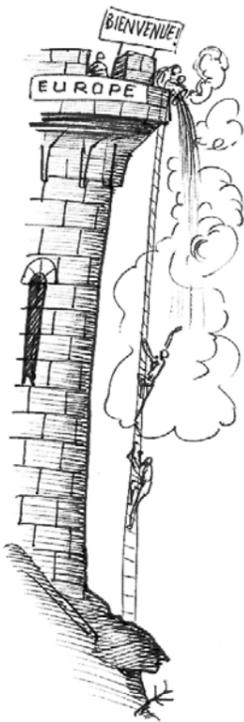
Certes, s'il s'agit là pour les jeunes d'un meilleur accès à la culture, on applaudit des deux mains. Hélas, dès qu'on ose appeler un chat...un chat, trop d'éléments inquiétants viennent plomber notre enthousiasme initial.

Ainsi, est-ce en toute indépendance que la Région finance le chèque-culture de « nos chères têtes blondes » ? L'honnêteté voudrait qu'on parle plutôt de partenariat avec un puissant organisme privé, la Sodexo, assurant l'infrastructure organisationnelle. Simple paperasserie à gérer ? En fait, par les élèves elle disposera, à titre gracieux, d'un précieux fichier pour monnayer sa médiation auprès de ses partenaires culturels consentant l'utilisation des chèques-culture...

Voilà qui, en fait, s'inscrit idéalement dans la politique de décentralisation initiée par l'État : la Région, appelée dorénavant à prendre le relais de l'Académie quant à l'Éducation et la Formation, en délègue une partie au privé, faisant perdre peu à peu à un personnel formé et spécialisé l'initiative pédagogique et culturelle, au profit de produits spectaculaires, faciles et...de grande consommation.

Que la courroie de transmission en soit les documentalistes est instructif : leur vocation est redéfinie pour correspondre à la nouvelle

Suite p.8



Les sommets des 7(8) pays industriels

Quand plusieurs pays souhaitent obtenir des règles plus favorables pour exporter leurs produits, les pays membres se mettent d'accord au cours de la conférence ministérielle du G7(8) pour entamer un cycle de négociations avec des objectifs précis et tentent d'arriver à un accord acceptable par tous. En 1975, à l'invitation du président français Giscard d'Estaing, se réunit le premier sommet des « pays industriels importants, libres et démocratiques », appelé : G7 (groupe des 7 : États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Canada, Italie) rejoint par la Russie depuis le milieu des années 90. Il regroupe les ministres de ces 7(8) pays. Objectif affiché : assurer une « croissance stable et durable » en luttant contre l'inflation et en réduisant le chômage.

Au fil des sommets, la doctrine libérale se précise dans des domaines clés : la gestion des désordres monétaires de la crise et de la dette des pays en voie de développement, la libéralisation des échanges et l'expansion du marché mondial (cf. fiche de lecture dans *L'Aiguillon* n°39, *Le Profit avant l'Homme*, par Noam Chomsky : éditions Fayard 2003).

Le libre-échange est le maître mot de la mondialisation. Grâce à lui, nous explique-t-on, chaque pays peut se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est le mieux doté par la nature, et tout le monde finit par obtenir davantage de biens et à meilleur prix que si chaque nation voulait tout fabriquer par elle-même.

La doctrine du libre-échangisme est complétée par la clause de la nation la plus favorisée : ce que vous accordez à un pays, vous devez l'accorder à tous les autres pour ne pas fausser la concurrence. Traitez les entreprises étrangères comme vous traitez les vôtres. Sauf qu'aujourd'hui, ce ne sont plus les nations qui profitent des échanges, mais les entreprises transnationales qui en accaparent l'essentiel des profits.

Le G7(8) se veut pragmatique et résolument moderne, porteur d'une nouvelle modernité. Le noyau dur dirigeant de l'économie mondiale est regroupé dans ces sommets. Il fonctionne comme un club dont le premier objectif est d'imposer sa doctrine à ceux qui n'en sont pas ; le cadre institutionnel de l'économie mondiale a été progressivement précisé à travers les discussions des G7. Le G7 assure le pilotage et garantit la régulation politique de la mondialisation libérale. Depuis sa création, il a poursuivi deux objectifs, l'un au Sud, l'autre à l'Est. Pour subordonner le Sud, il fallait briser les espoirs nés de la décolonisation. Pour battre l'Est, il fallait briser les espoirs nés de 1917.

Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent

Par Jean Ziegler, éditions Fayard, 2002, disponible à la bibliothèque Louis Aragon (Chartres la Madeleine)

Jean Ziegler fait partie de ceux qui dénoncent avec force les dangers de la mondialisation libérale. Citoyen d'un « paradis fiscal », la Suisse, il est depuis longtemps engagé dans la lutte contre les excès du capitalisme. Son constat est clair : **aujourd'hui, la loi du marché est implacable : tout bien, tout service, sera produit là où son coût est le plus faible.** Plutôt que sur l'arbitrage international, les seigneurs du capital ont préféré miser sur la super puissance américaine.

La lutte contre le terrorisme, qui devrait s'appliquer à lutter contre l'extrême pauvreté, est le prétexte pour les États-Unis, à organiser le monde en fonction de leurs intérêts. Les gouvernements des démocraties sont dépossédés du pouvoir de contrôler l'économie. Ils doivent se plier aux diktats des sociétés financières. Faut de quoi, ils seraient sanctionnés par une fuite massive des capitaux. C'est l'une des raisons de l'échec de l'expérience socialiste de François Mitterrand qui a sombré « corps et biens » dans le libéralisme. Désormais, les intérêts financiers règnent en maîtres sur tous les autres pouvoirs : étatiques, militaires, religieux, syndicaux, médiatiques, intellectuels...

Ziegler fait état également des **effets néfastes de la mondialisation sur les travailleurs.** Celle-ci dresse ceux du secteur privé contre les fonctionnaires, les jeunes en emplois précaires contre les vieux qui s'accrochent à leur situation, l'autochtone contre le travailleur immigré. Les syndicats sont anéantis, la solidarité est brisée. **La mondialisation, c'est aussi le non-respect de la nature,** considérée uniquement sous l'aspect des intérêts commerciaux qu'on peut en tirer. Trois millions d'hectares de forêt tropicale sont ainsi détruits chaque année. **C'est encore la généralisation de la corruption** en Afrique, Asie, Améri-

que du Sud. Plus un pays est pauvre et endetté, plus ses dirigeants affichent un train de vie luxueux ! L'argent devient le moyen de la domination et ne respecte plus rien ni personne.

Cette soumission des pays pauvres aux implantations d'usines étrangères, à l'importation de biens, de capitaux, et de brevets s'opère par le biais d'organisations internationales qui s'appellent : Organisation Mondiale du Commerce, Fond Monétaire International, Banque Mondiale et dont les politiques sont de véritables fiascos. Certes, elles consentent des prêts pour construire des routes, des centrales électriques, des barrages, mais partout où elles interviennent, l'analphabétisme, la malaria, le sida et la misère progressent !

Dans ce paysage mondial très sombre, Jean Ziegler perçoit **quelques raisons d'espérer dans l'apparition d'un front de résistance.** Il regroupe des syndicats ouvriers, des mouvements paysans, des associations de femmes, des écologistes, des ONG, ATTAC, Amnesty International, les casseurs de pub... Un réseau d'associations qui commencent à représenter un contre-pouvoir planétaire à la montée de la domination massive de la finance internationale. Qui pratiquent une contestation hyperactive, qui ne laissent aucun répit à leurs adversaires. Leurs militants sont des passionnés des échanges d'idées et du débat permanent. Leurs armes ? Des forums sociaux, la non-violence, des fêtes, de grandes marches populaires et des réseaux d'information via internet. Ils réclament la suppression des paradis fiscaux, l'annulation de la dette des pays pauvres, l'interdiction de breveter le vivant et des OGM (organismes génétiquement modifiés), la taxation des transactions financières, le contrôle public des fusions d'entreprises et la création d'un conseil de sécurité, au sein de l'ONU, pour les affaires économiques et sociales.

Denys Calu

JPG : « le système libéral est un vecteur de progrès social. Quand on fabrique directement à l'étranger, on permet à ce pays d'évoluer. On a mis de l'emploi chez eux. On crée de la valeur ajoutée dans ces autres pays. Le Portugal est un exemple, c'est un pays dynamique ; les entreprises doivent pouvoir s'installer et faire la même chose dans les pays en voie de développement. Ces pays ne peuvent pas se développer sans nous ; chez nous, il manque plein de matières premières. On achète chez eux et ça crée de la valeur ajoutée. On va leur donner du travail et c'est comme ça qu'ils vont garder leur population. C'est un système qui partage ; ils vont profiter de nos nouvelles technologies. Il faut créer des richesses avant de pouvoir partager. La mondialisation permet de faire progresser le monde et de régler les problèmes de la faim dans le monde ; il faut supprimer les flux migratoires. Ça apportera la tranquillité. (ndlr : JPG, tu roules pour qui ? Pour Jean-Marie ?) Les populations doivent pouvoir vivre dans leur pays d'origine. Quand on se déplace, c'est qu'on est arrivé au bout. Il faut manger. C'est un problème de survie, quand on quitte sa maison, c'est qu'on y est pas bien ».

Philippe Monti : La situation des pays en voie de développement (PVD) s'analyse en terme de transfert net. Or, la différence entre les montants remboursés et les nouveaux prêts obtenus est négative : ce qui signifie qu'en valeur absolue, les PVD ont remboursé plus qu'ils n'ont obtenu de prêts ; entre 1983 et 2001, cette différence s'élève à plus de 368 milliards € !

Chèque-culture (suite)

société de l'information à laquelle former les jeunes, posant alors l'enseignement traditionnel comme inadapte à la société de demain dite *cognitive*.

Terme trompeur, car il renvoie en français à l'idée de connaissances pensées et maîtrisées, alors qu'on est dans l'optique anglo-saxonne de *manipulation des savoirs, de saisie de données, d'utilisation d'informations*, de manière purement formelle et technique sans en juger le contenu.

Dès lors, on comprend mieux le sens de certains projets. Ainsi, on parle sur Chartres de la création d'un grand centre de documentation, unique pour tous, faisant donc disparaître, à terme, ceux des établissements scolaires. De même, on réduit drastiquement les postes d'enseignants : en effet, si la *formation est tout au long de la vie*, le temps de *formation initiale* se limitera, pour la majorité, au kit basique : inutile de former et recruter par concours un personnel diplômé, tout cadre moyen au chômage fera parfaitement l'affaire en contractuel, pour le primaire, le collège et le lycée ; à terme, polyvalence, flexibilité et intermittenance des salariés de l'Éducation. L'information et ses outils sophistiqués investissant la société toute entière, école et enseignants n'apparaissent plus que comme de pâles maillons limités de la société cognitive de demain...

Dans cette perspective, le chèque-culture est un des signes tangibles d'une décentralisation libérale à l'œuvre, dans un remaniement total de la société française. Éducation et Formation, pilotées par la Région et son bassin d'emploi, s'inscriront dans un nouveau maillage visant une circulation souple de tous les types de salariés fluctuant à l'heure sacrée du Marché. Désormais la culture devient un marché, la manipulation des savoirs et la communication aussi.

Madelrhaut



° Le G7 de 1976 fixe le premier maillon de la doctrine : il s'agit de l'ajustement structurel ; le G7 approuve la méthode de remise en ordre des économies des pays du SUD préconisée par la Banque mondiale et le FMI :

- ouverture sur le marché mondial et priorité donnée aux exportations par rapport aux marchés intérieurs,
- privatisation des entreprises publiques et ouverture à l'investissement international,
- réduction des dépenses budgétaires « improductives » comme celles de la santé, de l'éducation.

° Le G7 de 1980 s'intéresse aux prix des matières premières, il encourage leur baisse et organise le recyclage des pétrodollars, ce qui se traduit par une expansion de la spéculation financière et donne une place structurelle à l'économie de la corruption et de la drogue. Dès 1982, c'est la course à l'endettement des pays du Sud, au pillage de leurs matières premières ; la crise de la dette va occuper les dix années suivantes et encore de nos jours, les problèmes ne sont pas réglés pour les petits pays comme le Ghana et la Zambie car les pays riches ont réduit à néant le financement de leur développement intérieur.

° Le G7 de 1996 concerne l'emploi : les ministres cherchent des solutions au chômage ; ils préconisent de soutenir la mondialisation, de déréglementer le travail, de renoncer aux formes de travail stable considérés comme des archaïsmes.

Au fil des sommets, la doctrine s'impose avec quelques variantes à l'est comme à l'ouest. Elle génère des inégalités croissantes et la pauvreté.

° Le G8 de 2001, celui de Gênes, planche sur la lutte contre la pauvreté dans le monde, et sur les moyens de réduire la pollution, en particulier l'émission des gaz à effet de serre. Aucune réponse n'est apportée. Il s'achève sans véritable avancée mais se remarque par de violentes manifestations, une répression policière très dure et la mort d'un manifestant.

° Le G8 de mai 2003, à Evian, poursuit dans la voie de la libéralisation, de la flexibilité des échanges et de la libre circulation des capitaux dans le domaine de la santé et de l'environnement. Il veut aussi préparer au mieux la réunion ministérielle de l'OMC qui se tient à Cancun en septembre 2003.

MONDIALISATION: NON !



L'Aiguillon

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay
28000 Chartres

Ont participé à l'écriture de l'Aiguillon 41 : Musenpeine, Tara, Gérard Leray, Gildas Lahalle, Fari Bole, Horace Lenain, Claude Marill, Elisabeth et Denys Calu, Alexis K., Pat Hachou, Yvon Laivret, Adjudant Gerber, Madelrhaut, Céline Prier, Dominique Chéron, Monique Vincent, Ella Cuse et Dimitri Keltchewsky.

Points de vente fixes

- A Mainvilliers : le **Jourdan** (rue de la République).
- A Lucé : le **Cosmos** (place des Arcades) et le **Tabac-Presses du Vieux-Puits**.
- A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), le **Khédivé** (avenue Jehan-de-Beauce), la **Civette** (place du Cygne), le **Floribar** (rue de la Clouterie), le **Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy).
- Et bien sûr, chaque samedi, sur le **marché de la place Billard**.

Je m'abonne ! J'adhère !

° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n°/an), frais de port inclus.

° J'adhère à EC pour 8€

° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

.....

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres